

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

Formation à la coordination de l'accueil familial de jour

Formation continue 2020-21

Analyse de pratique - Colette Lechenne

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Analyse de pratique

Les coordinatrices et coordinateurs travaillent souvent de manière solitaire. En même temps, elles et ils sont confronté·e·s à des situations qui nécessitent de pouvoir prendre du recul, échanger avec d'autres, prendre conseil.

Réfléchir en groupe permet de clarifier sa position et de bénéficier de l'expérience des autres. L'analyse de la pratique est à la fois un temps de réflexion, de développement professionnel et de ressourcement.

Le groupe d'analyse de la pratique est constitué de 8 à 12 coordinatrices et coordinateurs. Avec des règles de confidentialité, les participant·e·s sont appelé·e·s, avec leurs collègues, à réfléchir à leur propre pratique en vue d'explorer les situations qui les mettent dans le doute, l'insécurité, le flou, l'échec. En lien avec les situations présentées, la réflexion et les échanges pourront également s'orienter sur des enjeux plus spécifiques (développement de l'enfant, collaboration avec les familles, etc.).

Les personnes qui s'inscrivent à l'analyse de la pratique s'engagent à prendre part aux six rencontres d'une demi-journée organisées entre l'automne 2020 et le printemps 2021. Cela de manière à permettre au groupe de travailler dans la continuité et de développer la confiance nécessaire à ce type de démarche.

A la demande des autorités compétentes, la participation à l'analyse de la pratique est ouverte également aux coordinatrices et coordinateurs déjà entré·e·s en fonction mais qui n'ont pas encore pu suivre la formation de base.

Ce groupe d'analyse de la pratique sera animé par Madame **Colette Lechenne**, thérapeute de famille ASTHEFIS, EFTA, formatrice à la thérapie de famille et à l'intervention systémique.

Dans le cadre de ces séances, une attention particulière sera apportée à la prise en compte des multiples systèmes et sous-systèmes dans lesquels s'inscrit la fonction de coordinatrice ou coordinateur et aux différents niveaux de collaboration que celle-ci exige (avec les responsables institutionnel·le·s, les accueillant·e·s, les parents, etc.). Durant cette année, le fil rouge de nos séances d'analyse de la pratique sera centré sur le positionnement de la coordinatrice et du coordinateur dans les différents contextes dans lesquels elle ou il intervient. Des outils de compréhension seront développés par la formatrice pour mettre en évidence les enjeux relationnels et contextuels auxquels la coordinatrice et le coordinateur se confrontent au quotidien.

Calendrier		
Jeudi	19 novembre 2020	8h30 à 11h45
Jeudi	10 décembre 2020	8h30 à 11h45
Jeudi	14 janvier 2021	8h30 à 11h45
Jeudi	4 mars 2021	8h30 à 11h45
Jeudi	29 avril 2021	8h30 à 11h45
Jeudi	3 juin 2021	8h30 à 11h45

Lieu : HETSL, Unité de formation continue

Délai d'inscription : 19 octobre 2020 (par ordre d'arrivée)

Nombre de places : minimum 8, maximum 12

Coût : CHF 690.- pour 6 séances

Conditions de participation

- Votre inscription est prise en compte par ordre d'arrivée dès réception de votre bulletin d'inscription complètement rempli.
- Une confirmation vous est adressée au plus tard trois semaines avant le début des cours et une facture suivra ultérieurement.
- Les désistements ou annulations doivent se faire par écrit au secrétariat de l'UFC. Seuls ceux-ci seront pris en considération.
- La facture doit être réglée à réception, mais au minimum 15 jours avant le début du cours.
- Aucune attestation de paiement n'est délivrée.
- Jusqu'à 15 jours avant le début du cours, un montant de Fr. 60.- est retenu ou exigé pour les frais administratifs.
- Dans les 15 jours qui précèdent le début du cours, 50% du prix du cours est retenu ou exigé.
- Au premier jour de cours, l'intégralité du prix du cours est retenue ou exigée.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.
- Si le cours est complet ou annulé, vous en êtes averti·e·s personnellement.
- Une attestation est délivrée à la fin de chaque cours dans la mesure où la facture du cours a été totalement réglée.

Pour mémoire, nous vous rappelons que les employeurs (Réseaux, Structures, Associations ou même parfois Services cantonaux) encouragent et facilitent la participation de leur personnel à l'offre de formation continue.

Renseignements et personne de contact

Mme Anne-Françoise Pont Chamot
Responsable de la formation
Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
CH-1010 Lausanne
E-mail : anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch
Tél. +41 (0)21 651 03 19